



Rueil-Malmaison, le 16 décembre 2003

Nette amélioration des performances attendues pour 2003

Bonnes perspectives 2004

Projet d'augmentation sensible et paiement accéléré du dividende par action

Poursuite des rachats et annulations d'actions

Le Conseil d'administration de VINCI s'est réuni le 16 décembre 2003 sous la présidence d'Antoine Zacharias.

Il a pris connaissance de la situation commerciale à fin octobre. Dans la continuité d'un bon 3^{ème} trimestre, les prises de commandes se maintiennent à un niveau élevé dans l'ensemble des métiers, affichant une progression de 3% sur les 10 premiers mois de l'année. Le carnet de commandes s'élève à 11,8 milliards d'euros en hausse de 4,4% par rapport au 31 octobre 2002 et représente environ 9 mois d'activité moyenne.

Par ailleurs, le Conseil a examiné les dernières prévisions pour l'exercice en cours qui confirment que le chiffre d'affaires consolidé sera voisin de 18 milliards d'euros.

Ce bon niveau d'activité, en dépit d'un effet de change défavorable estimé à environ 400 millions d'euros, représente une progression d'un exercice sur l'autre supérieure à 4% à change constant. Cette évolution traduit la solidité de l'ensemble des métiers du Groupe et leur capacité à générer des opportunités de croissance sur des marchés stabilisés, notamment dans la construction en France.

De son côté, le résultat d'exploitation devrait enregistrer, à nouveau, un accroissement plus élevé que celui du chiffre d'affaires, conséquence notamment de la poursuite de l'amélioration des marges opérationnelles dans les métiers de la construction, de la route et de l'énergie. Cette augmentation illustre les effets bénéfiques de la politique menée avec constance par VINCI dans ces métiers consistant à sélectionner les prises d'affaires, à proposer des offres à plus forte valeur ajoutée et à maîtriser les coûts de structure.

Dans le domaine des concessions, le résultat prendra en compte l'impact négatif de la crise ayant affecté le secteur du transport aérien au premier semestre ainsi que les risques de l'opération Toll Collect en Allemagne qui seront prudemment provisionnés. Toutefois, ces effets seront, pour partie, compensés par la bonne performance de Cofiroute, dont les recettes devraient enregistrer une croissance proche de 4%, et celle de VINCI Park, qui continue de développer son portefeuille de contrats en France et à l'international.

En ce qui concerne le résultat net part du Groupe, il avait été indiqué, à l'occasion de la publication des comptes semestriels, que la « barre » des 500 millions d'euros devait être franchie. Les dernières prévisions confirment qu'elle le sera nettement.

Sur ces bases, le bénéfice par action enregistrera une croissance supérieure à 10% d'un exercice sur l'autre.

Compte tenu des bonnes perspectives d'ores et déjà connues pour 2004, le Conseil d'Administration, sur proposition du Président Zacharias, envisage de soumettre à la prochaine Assemblée générale une augmentation significative du dividende par action. Cette augmentation, compte tenu de la progression attendue du résultat et du souhait exprimé par le Conseil d'augmenter le taux de distribution, pourrait être de l'ordre de 20%.

En outre, comme déjà annoncé, le Conseil proposera à la prochaine Assemblée une accélération du paiement du dividende, qui pourra intervenir, sous réserve de la décision de celle-ci, dès le 11 mai prochain

Lors de sa séance du 11 septembre 2003, le Conseil d'Administration de VINCI avait décidé de faire usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2003 de procéder à des rachats d'actions de la société. Ayant constaté qu'à ce jour, les acquisitions effectuées dans ce cadre sur le marché avaient porté sur 500.000 actions, le Conseil a décidé d'annuler, dans un premier temps, 420.000 actions soit 0,5% du capital social, compensant ainsi intégralement les créations d'actions nouvelles occasionnées par les levées d'options effectuées au cours de l'exercice 2003. A l'issue de cette annulation, le capital est constitué de 83.766.152 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Compte tenu de la solidité financière du Groupe et de sa capacité à dégager durablement un cash flow d'exploitation positif, l'intention du Conseil d'Administration de VINCI est de poursuivre cette politique de rachats d'actions suivis de l'annulation des actions acquises afin de préserver la progression du résultat par action.

*Contact presse : Virginie CHRISTNACHT
Tél. : 01 47 16 31 82 / Fax : 01 47 16 33 88
Email : vchristnacht@vinci.com*

*Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand
sur le site web de VINCI : www.vinci.com*